



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4939

Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, protection de la santé, développement réseaux) pour un montant de 34 025 euros - Autorisation de signer les conventions de financement

Délégation générale aux affaires sociales, aux sports, à l'éducation et à l'enfance

**Rapporteur :** Mme RIVOIRE Françoise

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4939 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS AUPRES DES PERSONNES AGEES (ANIMATION, PROTECTION DE LA SANTE, DEVELOPPEMENT RESEAUX) POUR UN MONTANT DE 34 025 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT (DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX AFFAIRES SOCIALES, AUX SPORTS, À L'ÉDUCATION ET À L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des personnes âgées au sein de la cité.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la dépendance.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou culturelles répondant aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Ces subventions visent à favoriser la rencontre des personnes âgées avec des personnes extérieures, d'âges ou d'horizons différents, et également à dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes. Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes (domicile, résidences, structures médicalisées) permettent ainsi de briser leur solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions ponctuelles, et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Thématique	Associations	Adresse (siège social)	Montant subvention	Montant subvention	Finalités de	Article budgétaire /
------------	--------------	------------------------	--------------------	--------------------	--------------	----------------------

			allouée en 2018 (€)	proposée en 2019 (€)	subvention proposée en 2019	fonction / ligne de crédit
<b>Développement Réseaux</b>	France Alzheimer Rhône	6 place Carnot 69002 LYON	4 500	<b>3 000</b> (CM du 1 <sup>er</sup> /07/2019)  <b>1 500</b>	Fonctionnement général Soutien aux familles et aux malades d'Alzheimer	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC nature 6574 fonction 61 LC n° 41295 service 22700
	Le Centre Social de Gerland	1 Rue Jacques Monod 69007 Lyon	-	<b>1 200</b>	Action « rayon de soleil » Liens intergénérationnels sur le quartier (repas, animation...)	
	LILI S'ENGAGE	73 Rue François Mermet 69150 Tassin la demi Lune	-	<b>10 000</b>	Sensibiliser les séniors Lyonnais vivant à domicile, en résidences autonomie ou EHPAD au programme ACTIVIE. Le projet vise à optimiser auprès de ce public les motivations pour appliquer les meilleurs pratiques d'hygiène de vie pour la santé, tout en renforçant le lien social.	
	Association Laïque Gerland La Mouche	64 rue Victor Lagrange 69007 Lyon	-	<b>1 500</b>	Action spécifique Basket Santé au sein de deux résidences autonomie (March Bloch et Jean Jaurès)	
<b>Actions et animations en faveur des personnes âgées / Protection à la santé</b>	Amicale Résidence Hénon Canuts	64 boulevard des Canuts 69004 LYON	500	<b>500</b>	Améliorer le quotidien, organiser des loisirs, des activités	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC Article 6574 fonction 61 LC 41297 service 22700
	Unis Cité	2 rue du Professeur Zimmermann 69007 LYON	11 500	<b>7 325</b>	Activités des services civiques en EHPAD	
	Vivre aux éclats	5 rue Pizay 69001 LYON	12 000	<b>12 000</b>	Cotillons & Courtoisie = spectacles clownsques itinérants auprès des personnes âgées /	

					sensibilisation à la communication ludique dans les quatre EHPAD	
--	--	--	--	--	--	--

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes qui président à la politique sociale de notre Ville, il me semble opportun de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égal ou supérieur à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2019. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus.

Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- le Centre Social de Gerland ;
- l'association Laïque Gerland La Mouche.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission affaires sociales - solidarité - santé - droits des citoyens ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions aux associations listées ci-dessus, pour une somme globale de 34 025 euros, sont allouées.
- 2- Les conventions d'objectifs et de financements susvisées, établies entre la Ville de Lyon, le Centre Social de Gerland et l'association Laïque Gerland La Mouche, sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 34 025 euros, sera imputé sur le budget en cours :
  - pour un montant de 14 200 € financé à partir de l'enveloppe « Développement réseaux » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) ;
  - pour un montant de 19 825 € financé à partir de l'enveloppe « Subventions aux associations pour personnes âgées » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41297, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) ; après un transfert de 3 100 € de l'enveloppe « Opération été » (nature 6574,

fonction 61, ligne de crédit 41296, programme VIESENIORS, opération LIENSOC) ; après un transfert de 7 225 € de l'enveloppe « Aides Ménagères » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit 41293, programme VIESENIORS, opération MAINTDOM) ; après un transfert de 4 500 € de l'enveloppe « Foyers Restaurants » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit 41294, programme VIESENIORS, opération MAINTDOM) ; après un transfert de 4 300 € de l'enveloppe « Développement Réseaux » (nature 6574, fonction 61, ligne de crédit 41295, programme VIESENIORS, opération LIENSOC).

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE